

Détruire les bilatérales?



Initiative
du chaos de
l'UDC:

NON

le 14
juin

En bref

Cette initiative extrême de l'UDC impose la résiliation des accords bilatéraux avec l'UE dès que la Suisse aura enregistré une croissance démographique de 4 %. Il s'agit là d'une attaque claire contre le pouvoir d'achat de la population : les PME exportatrices feront faillite, des emplois disparaîtront et, sans les accords bilatéraux, la protection des salaires disparaîtra — ce qui entraînera une baisse des salaires et des retraites. Les 1,5 million de personnes originaires de l'Union européenne qui vivent ici deviendraient des citoyennes et citoyens de seconde zone. Elles devraient s'attendre à tout moment à ce que leurs enfants ou leur conjoint-e soient expulsé-es. Or, en cette période marquée par Donald Trump, nous avons justement besoin de relations stables avec l'Europe et de respect envers nos collègues, nos ami-es et nos voisin-es. Ce n'est qu'ensemble que nous pouvons faire fonctionner notre pays — dans les secteurs des soins, de la construction ou encore de la restauration.

Six raisons pour lesquelles l'initiative plongera la Suisse dans le chaos :

1. **L'initiative impose la résiliation des accords bilatéraux.** Et ce, dès que la Suisse enregistrera une croissance démographique de seulement 4 %. Ce sera le cas dans quelques années déjà.
2. **L'initiative attaque le pouvoir d'achat de la population :** les PME exportatrices feront faillite, des emplois disparaîtront. Il en résultera des licenciements et le chaos. Sans les accords bilatéraux, la protection des salaires disparaîtra, les salaires baisseront donc et, avec eux, les retraites.
3. **L'initiative déchire les familles :** plus de 1,5 million de personnes originaires de l'Union européenne vivent et travaillent en Suisse. L'initiative crée une grande insécurité pour ces personnes. Elles doivent s'attendre à tout moment à ce que leurs enfants ou leur conjoint-e soient expulsé-es, car l'initiative exige que le regroupement familial soit limité pour les citoyen-es de l'UE.
4. **L'initiative plongera le secteur des soins dans le chaos :** aujourd'hui déjà, il manque des milliers de soignant-es. Sans personnel qualifié étranger, notre système de santé s'effondrera. Les hôpitaux régionaux devront fermer. Les personnes âgées vivant dans des maisons de retraite et des centres de soins ne pourront plus être prises en charge correctement. Là où l'activité pourra être maintenue, la pression et le stress sur le personnel augmenteront considérablement.
5. **L'initiative conduit à l'exploitation de la main-d'œuvre :** sans regroupement familial, un infirmier allemand ne pourrait plus faire venir sa fille en Suisse. Dans le même temps, la protection salariale disparaîtrait. Les travailleuses et travailleurs migrant-es seraient privé-es de leurs droits et exploité-es à nouveau comme des saisonniers.
6. **L'initiative supprime complètement le droit d'asile :** elle vise à dénoncer d'importants accords relatifs aux droits humains. Elle prive les réfugié-es de guerre — en particulier les femmes et les enfants — de leur dernier espoir de pouvoir un jour vivre en sécurité chez nous, réuni-es en famille.

Pourquoi l'initiative mènera à la fin de la voie bilatérale dans quelques années seulement, et non dans un avenir lointain

À partir de 9,5 millions d'habitant-es, soit dans 4 à 5 ans déjà, l'initiative oblige le Conseil fédéral et le Parlement à restreindre le regroupement familial pour les citoyen-nes de l'UE et donc la libre circulation des personnes. Les enfants ou les conjoint-es de citoyen-es de l'UE travaillant en Suisse ne seraient plus autorisé-es à vivre ici. Une telle restriction viole un pilier fondamental des accords bilatéraux actuellement en vigueur et nous obligerait, dans quelques années seulement, à dénoncer unilatéralement ces accords. Nos relations avec l'Europe seraient alors tout simplement détruites.

Les affirmations les plus fréquentes de l'UDC et nos réponses

Affirmation 1 :

« Une immigration modérée resterait possible avec l'initiative. »

Dans les grandes villes, une limitation de l'immigration peut fonctionner. Il y aura toujours suffisamment de personnes attirées par les grands centres, notamment parce que les salaires y sont élevés. En revanche, la réalité est différente dans les zones rurales. Aujourd'hui déjà, le nombre de personnes actives diminue dans de nombreux cantons. Avec l'initiative pour le chaos de l'UDC, cette évolution s'aggraverait considérablement : des milliers de travailleuses et travailleurs manqueraient soudainement dans les campagnes. Les conséquences seraient directement perceptibles : les hôpitaux régionaux devraient fermer, les restaurants ne trouveraient plus de personnel et les entreprises artisanales locales feraient faillite. L'initiative touche donc plus fortement la population rurale et détériore considérablement sa qualité de vie.

Affirmation 2 :

« Il y a beaucoup trop de requérant-es d'asile. »

Les requérant-es d'asile ne représentent qu'une petite partie de l'immigration — à peine 7 % de tou-tes les immigrant-es des dix dernières années. La grande majorité des personnes viennent de l'UE, en particulier d'Allemagne, du Portugal et d'Italie.

Affirmation 3 :

« Le PIB par habitant-e diminue, l'immigration ne nous apporte rien. »

Le pouvoir d'achat des gens est soumis à une pression toujours plus forte. Cela s'explique par la répartition inégale des richesses en Suisse. En effet, depuis l'introduction de la libre circulation des personnes, le PIB réel par habitant-e a augmenté d'environ 25 % dans notre pays. En moyenne, chaque personne est aujourd'hui plus riche de plus de 15 000 francs qu'auparavant. Le gain de prospérité est ainsi presque deux fois plus élevé qu'en Allemagne et près de trois fois plus élevé qu'en France. Dans le même temps, le pouvoir d'achat de nombreuses personnes est sous pression. Cela ne montre pas que l'immigration est

néfaste, mais que la prospérité générée a été répartie de manière inéquitable. C'est précisément l'UDC qui s'oppose en première ligne à ce que ces gains de prospérité soient équitablement distribués. Elle rejette ainsi les salaires minimaux cantonaux et lutte contre la baisse des primes d'assurance-maladie.

Affirmation 4 :

« L'immigration est responsable de la surcharge des infrastructures. »

Nos trains sont en moyenne utilisés à moins de 30 % de leur capacité. Ils ne sont surchargés qu'aux heures de pointe classiques, le matin et le soir. Le problème réside donc dans la mauvaise répartition de l'utilisation tout au long de la journée. Mais une chose est claire : les infrastructures doivent évidemment être développées, ce que l'UDC bloque depuis des années.

Affirmation 5 :

« Les étranger-ères pèsent sur nos institutions sociales et notre système de santé. »

Les ressortissant-es des pays de l'UE et de l'AELE paient plus de 25 % des cotisations AVS, mais reçoivent moins de 15 % des prestations. Sans immigration, l'AVS serait donc dans une situation nettement moins favorable financièrement. La situation est la même dans le domaine de la santé : le coût net médian pour les Suisse-ses est de 508 francs, soit 2,5 fois plus que pour les assuré-es de nationalité étrangère.

Affirmation 6 :

« L'initiative est utile contre la hausse des loyers. »

Nous avons aujourd'hui plus d'appartements vides qu'en 2002, lorsque la libre circulation des personnes a été introduite. Ce sont les grands groupes immobiliers qui exigent des loyers exorbitants, pour tout le monde, avec ou sans passeport suisse. La solution ne peut donc pas consister à expulser l'aide-soignante allemande de son appartement. Nous devons plutôt mettre un terme aux agissements des groupes immobiliers. Mais l'UDC refuse d'aller de l'avant dans ce domaine. Ce n'est pas étonnant : la moitié de son groupe parlementaire est assujettie au lobby immobilier. C'est pourquoi nous avons lancé l'initiative sur les loyers. Elle empêche les loyers abusifs et propose des règles permettant de contrer le lobby immobilier.